

COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX
Seine et Marne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 21 novembre 2024 à 19h00

Date de convocation : 15/12/2024

Date d'affichage : 15/12/2024

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 9

votant : 9

Étaient présents : M. DEMELUN Alain, Maire – M. ROUX Patrice, Adjoint au Maire – M. BOURGEOIS Grégory – M. DUSSAUD Dominique – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine – Mme DENIS Rose-Marie – Mme POMA Olga – M. CAYE Frédéric – M. JOUSSE Frédéric, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme DUFFAULT Annie, Adjointe au Maire – Mme MARCHAL Nathalie – M. LEGOUGE Pierre – Mme FLORENCE Marie-Thérèse.

Absents : Mme MEPTOUL Naouël.

M BOURGEOIS Grégory a été élu secrétaire de séance.

=====

Délibération n°26 - 2024

OBJET : Achat à l'euro symbolique de la parcelle X473

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Considérant que la parcelle X473, qui s'étend du transformateur EDF à la raquette de retournement de la rue de Groseillers en longeant les maisons côté nord de la rue et faisant office d'accotement, appartient toujours à la famille Paty,

Considérant que la famille est d'accord pour céder cette parcelle à la commune à l'euro symbolique,

Monsieur le Maire propose au conseil que la commune se porte acquéreur afin d'intégrer cette parcelle au domaine public communal.

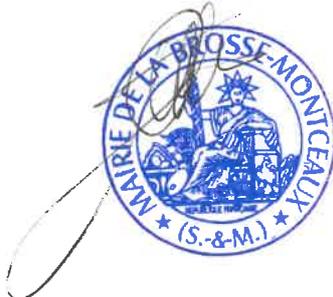
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches pour que la commune devienne propriétaire de la parcelle au coût d'un euro symbolique et des frais de notaires liés à cette acquisition ;
- Dit que la somme est disponible au budget de la commune au chapitre 21
- Dit que la parcelle devra être aussitôt versée dans le domaine public de la commune et charge Monsieur le Maire d'effectuer toute démarche à cet effet ;

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
À la-Brosse-Montceaux, le 05/12/2024

Le Maire,

A. DEMELUN



CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Les formalités de publication ayant été effectuées le : **05/12/2024**

Le Maire,

